

## 2<sup>E</sup> RENCONTRE 2016-2017 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

<b>DATE</b>	<b>LIEU</b>	<b>RESPONSABLE</b>
Mardi 20 sept. 2016 9h à 14h50	Restaurant Ryna (Salle Fraser-Gagnon) 4300 boul. Guillaume-Couture Lévis (Québec) G6W 6N1 418 833-8677	Amélie Denoncourt Courriel : adenoncourt@montmagny.com Téléphone : 418 248-5985, poste 231 Cellulaire : 418 241-3772

### PROJET DE COMPTE-RENDU

<b>PERSONNES PRÉSENTES</b>	<b>DÉLÉGUÉS</b> (avec droit de vote)	<b>SIÈGE</b>
	Martin Béland Steve Cadorette Dave Chouinard Jimmy Deschênes Pablo Montenegro-Rousseau Geneviève Paré Gaétan Patry Martin Paulette Gilles Paquet Daniel Racine René Thibault	Exploitation forestière : détenteur d'un PRAU Acériculture : Acériculteur UA 034-51 (Lotbinière) Industrie forestière : BGA (Appalaches) Industrie forestière : BGA (Appalaches) Territoire : MRC Territoire : MRC Parc : Parcs régionaux Environnement : Conseil régional de l'environnement Faune : ZEC Territoire : MRC Acériculture : Acériculteur UA 035-51 (Appalaches)
	<b>PERSONNES RESSOURCES</b> (sans droit de vote)	<b>SIÈGE</b>
	Martin Cloutier Amélie Denoncourt Richard Labrie Jason Lamontagne Chantal Pelletier	Représentant ministériel : MFFP – DGFo Délégué de gestion Représentant ministériel : MFFP – UG Représentant ministériel : MFFP – UG Délégué de gestion
<b>PERSONNES ABSENTES</b>		<b>SIÈGE</b>
	Daniel Beaudoin Vincent Beaulieu David Boisvert Bruno Dumont Mathieu Giguère Lucie Grould Jean Lamontagne Hugo Matte Charles Vigeant-Langlois Bertrand Talbot	Autres : Entreprises de planification forestière Représentant ministériel : MFFP – DGFo Industrie forestière : BGA (Beauce) Faune : Pourvoirie Autres : Entreprises de planification forestière Eau : Organisme de bassin versant Agriculture : Exploitant agricole Certification : Détenteur de certificat Représentant ministériel : MFFP – certification Acériculture : Acériculteur UA 034-53 (Beauce)

## ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI  
(RESPONSABLE;  
ÉCHÉANCIER)**01 Mot de bienvenue et tour de table**

Mme Amélie Denoncourt souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources. Elle souligne la présence de M. Jimmy Deschênes qui remplacera M. Mathieu Caron étant donné que ce dernier relèvera un nouveau défi professionnel dans une autre entreprise.

**02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Denoncourt fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre
4. Suivi des actions découlant de la dernière rencontre
5. Règles et modalités de fonctionnement de la TGIRT
6. Intégration des réserves forestières
7. Présentation du bilan des enjeux identifiés jusqu'à maintenant
8. Bonification de la liste des enjeux
9. Priorisation des enjeux à travailler
10. Relance des comités de travail
11. Suivi du comité sur les enjeux écologiques
12. Visite terrain
13. Divers
14. Sondage et fin de la rencontre

Il est demandé par le CRECA que sa présentation de la Stratégie de conservation des vieilles forêts soit faite avant le suivi du MFFP sur le comité écologique.

Aucun élément n'est ajouté au point « Divers » et le point reste ouvert.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**03 Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre (17 mai 2016)**

Le compte-rendu de la dernière rencontre a été transmis aux membres par courrier électronique, ce qui leur a permis de le lire à l'avance. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**04 Suivi des actions découlant de la dernière rencontre (17 mai 2016)****a) Comité sur les aires protégées**

Le suivi concernant le dossier des aires protégées sera discuté au point 10 de la présente rencontre.

**05 Règles et modalités de fonctionnement de la TGIRT**

---

**a) Discussion**

Un retour est fait relativement aux règles et modalités de fonctionnement. À cet effet, Mme Amélie Denoncourt rappelle la demande d'ajout d'un siège pour la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs. Un biologiste de cette fédération serait disponible pour participer aux travaux de la Table GIRT si c'est le souhait des membres de la TGIRT.

Les délégués discutent de cette demande d'ajouter un siège pour la Fédération en tant que délégué ou personne-ressource. Il est important d'avoir une ressource qui connaît bien la région et qui est représentative pour l'ensemble d'un groupe d'intérêt.

Il est proposé par M. Gaétan Patry, appuyé par M. Gilles Paquet, d'accorder un siège de délégué pour un représentant de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs. Le biologiste de la Fédération sera invité au besoin.

Mme Amélie Denoncourt rappelle aux délégués le siège vacant pour les trappeurs. Une vérification pourrait être effectuée pour qu'un représentant de l'Association régionale des trappeurs de Chaudière-Appalaches siège à la TGIRT.

Les délégués sont en accord pour que des vérifications soient effectuées par Mme Denoncourt pour valider l'intérêt d'un représentant de l'Association régionale des trappeurs de Chaudière-Appalaches. Le but serait alors de combler le siège laissé vacant par les trappeurs et d'avoir une expertise dans le domaine faunique.

Les délégués se questionnent sur la présence de M. Bruno Dumont qui a un siège pour le groupe d'intérêt « Pourvoirie ». Mme Amélie Denoncourt spécifie que M. Dumont suit les travaux de la Table GIRT avec l'information transmise à la suite de chaque rencontre.

**b) Adoption**

Il est proposé par M. Daniel Racine, appuyé par M. Martin Paulette, d'adopter les Règles et modalités de fonctionnement de la Table GIRT de la Chaudière-Appalaches. Le document est adopté à l'unanimité.

## ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI  
(RESPONSABLE;  
ÉCHÉANCIER)**06 Intégration des réserves forestières**

M. Martin Cloutier présente aux délégués les données pour l'intégration des réserves forestières aux unités d'aménagement afin que ces réserves forestières soient comptabilisées au bilan des vieilles forêts.

Une superficie d'environ 1 100 hectares par unité d'aménagement, comprenant notamment des superficies non productives, serait ainsi réintégrée. La superficie nette qui serait rendue disponible pour les opérations forestières est de 357 ha pour l'UA 034-51, 828 ha pour l'UA 034-53 et 888 ha pour l'UA 035-51 en y incluant 80 ha à la suite de la révision cadastrale.

**UA 034-51**

Les membres discutent de l'importance de la réserve forestière qui se trouve le long de la rivière du Chêne. Le MFFP a soustrait ce secteur de la possibilité forestière pour l'instant en y accordant le «statut» de projet du milieu (code MP).

**UA 034-53**

Aucun élément particulier à mentionner

**UA 035-51**

M. Martin Cloutier explique que les réserves forestières se présentent sous forme de plusieurs petits lots dans cette UA. Un suivi est demandé par des membres de la TGIRT à propos de Cumberland, un secteur en réserve forestière. Le MFFP vérifiera auprès du MERN et reviendra à une prochaine rencontre avec l'information.

Réaliser un suivi à propos de Cumberland (Martin Cloutier)

Pour le secteur du Lac Caribou, le code de projet du milieu a également été appliqué. Il est donc soustrait aux opérations forestières pour le moment en attendant le suivi des représentants du milieu.

Transmettre ses commentaires à Martin Cloutier et à Amélie Denoncourt en CC (Tous ; 1er décembre)

M. Martin Cloutier termine en indiquant qu'il souhaite obtenir les commentaires des délégués d'ici le 1<sup>er</sup> décembre par courrier électronique. Mme Amélie Denoncourt souhaite avoir un suivi des commentaires transmis au MFFP, donc l'indiquer en copie conforme lors des envois.

Transmettre les données cartographiques aux délégués (Martin Cloutier; octobre)

Le fichier «Google Earth», les shapefiles et la cartographie seront transmis aux délégués par le MFFP.

**07 Présentation du bilan des enjeux identifiés jusqu'à maintenant**

Mme Amélie Denoncourt remet un document présentant la compilation des préoccupations et enjeux répertoriés au cours des dernières années. L'objectif est de définir les enjeux sur lesquels la Table GIRT veut travailler pour être en mesure d'intégrer, pour mars 2017, des éléments au PAFI tactique 2018-2023.

## ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI  
(RESPONSABLE;  
ÉCHÉANCIER)**08 Bonification de la liste des enjeux identifiés jusqu'à maintenant**

Les délégués discutent des enjeux déjà identifiés et ceux à prioriser en lien avec la planification forestière.

Les délégués échangent et souhaitent mettre en place des actions concrètes pour voir évoluer certains projets (AIPL, chemins multiusages...) et pour développer une meilleure concertation entre les différents organismes. Les membres souhaitent être proactifs plutôt que réactifs; ils souhaitent que de grandes orientations soient prises en amont pour limiter l'harmonisation fine en aval.

Les sujets suivants sont soulevés comme étant des priorités pour les délégués :

- Chemins et traverses de cours d'eau
- Vieilles forêts
- Refuges biologiques, EFE
- Espèces focales
- Rentabilité des scénarios pour la production de bois et AIPL

**09 Priorisation des enjeux à travailler**

Mme Amélie Denoncourt résume les quatre thèmes qui ressortent de façon prioritaire à la suite des discussions :

- Accès au territoire (gestion des voies d'accès, traverses) – Enjeu environnemental, social et économique
- Aménagement multiresource (Cohabitation des usages en territoire structuré) – Enjeu social
- AIPL (Stratégie de production de bois) – Enjeu économique
- Vieilles forêts – Enjeu environnemental

En ce qui concerne le dossier des vieilles forêts, il est déjà traité par le comité sur les enjeux écologiques, qui pourra également traiter des enjeux d'espèces focales en temps et lieux.

**10 Relance des comités de travail****a) Sujets à travailler et mandats des comités de travail**

Mme Amélie Denoncourt transmettra aux délégués une proposition pour les mandats des comités.

Transmettre une proposition de mandat pour chaque comité (Amélie Denoncourt; octobre)

## ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI  
(RESPONSABLE;  
ÉCHÉANCIER)**b) Calendrier de travail**

M. Martin Cloutier mentionne que le MFFP aura probablement en main les analyses économiques réalisées par le ministère d'ici la fin novembre ou au début décembre. Donc, le premier comité Stratégie de production de bois pourrait avoir lieu en décembre prochain.

Sinon, les autres comités peuvent commencer leurs travaux dès que possible. Mme Amélie Denoncourt fera parvenir un sondage doodle aux membres de chaque comité.

Réaliser un sondage doodle auprès des membres pour déterminer les dates des rencontres (Amélie Denoncourt ; début octobre)

**c) Composition des comités**

Mme Amélie Denoncourt invite les délégués à signifier leur intérêt à participer aux comités suivants :

**Comité Stratégie de production de bois (AIPL)**

Martin Béland  
Dave Chouinard  
Martin Cloutier  
Jimmy Deschênes  
Jason Lamontagne  
Hugo Matte (à valider)  
Martin Paulette

**Comité Accès territoire**

Martin Béland  
Steve Cadorette  
Sylvain Lamontagne (à valider)  
Hugo Matte (à valider)  
Pablo Montenegro-Rousseau  
Gaétan Patry  
Gilles Paquet  
Daniel Racine

**Comité Cohabitation territoire**

Jason Lamontagne  
Hugo Matte (à valider)  
Gaétan Patry  
Gilles Paquet  
Daniel Racine

Des vérifications seront effectuées auprès des personnes absentes pour valider leur intérêt.

## ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI  
(RESPONSABLE;  
ÉCHÉANCIER)**d) Projets d'acquisition de connaissances**

Un budget de 30 000 \$ est disponible dans le cadre du PADF pour des projets d'acquisition de connaissances favorisant la prise de décisions au sein de la TGIRT.

**11 Suivis du comité sur les enjeux écologiques****a) Présentation du CRECA**

M. Martin Paulette présente la Stratégie de conservation des vieilles forêts en Chaudière-Appalaches proposée par le CRECA. Le document présentant cette stratégie a été envoyée par courriel à l'ensemble des membres le matin même. La présentation de M. Paulette sera transmise par courriel aux délégués et ceux-ci sont invités à acheminer leurs commentaires, s'il y a lieu.

Envoyer la présentation de Martin Paulette aux membres de la TGIRT (Amélie Denoncourt ; fin septembre)

**b) Présentation de l'avancement des travaux du comité écologique**

M. Martin Cloutier présente l'état d'avancement des travaux du comité sur les enjeux écologiques. Ce comité s'est réuni en comité complet le 11 avril et en sous-comité le 28 juin.

La méthodologie d'organisation spatiale a été discutée lors de ces rencontres, de même que le dossier des vieilles forêts. Le moratoire sur les vieilles forêts identifiées par le CRECA est maintenu jusqu'au 31 mars 2017 par le MFFP. Le sous-comité a été consulté pour une proposition dans l'unité d'aménagement 034-53 et les analyses d'impact sur la possibilité forestière sont en cours au MFFP.

La prochaine réunion du comité se tiendra à la fin octobre pour présenter une proposition pour les unités de la 035-51 et 034-51 afin d'avoir un bilan des vieilles forêts par la suite.

**12 Visite terrain**

Mme Amélie Denoncourt demande aux délégués s'ils souhaitent discuter et voir des éléments particuliers lors de la prochaine visite terrain. Elle leur demande également dans quel secteur ils seraient intéressés à aller.

Les délégués conviennent de visiter le territoire de la ZEC Jaro et de vérifier la possibilité de voir, notamment, des EFE et des vieux peuplements définis selon les critères du MFFP et du CRECA. L'objectif serait de visualiser la différence entre les différents types de vieux peuplements.

Réaliser un sondage doodle auprès des membres pour déterminer les dates de la visite terrain (Amélie Denoncourt ; début octobre)

## ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI  
(RESPONSABLE;  
ÉCHÉANCIER)

La visite pourrait se tenir sur deux journées dans la semaine du 14 novembre prochain. Un sondage sera réalisé auprès des membres pour voir leurs disponibilités et intérêts pour la durée de la visite.

**13 Divers****Chaulage d'érablière sur les terres publiques**

M. Steve Cadorette demande au MFFP si des subventions sont ou seront disponibles pour les travaux de chaulage dans les érablières. Le MFFP indique qu'il n'y a pas de subvention pour le chaulage présentement.

**Bande de protection**

M. Steve Cadorette désire avoir un suivi de sa demande effectuée à l'effet d'avoir 30 mètres au lieu de 20 mètres comme bande de protection lors des opérations forestières. Le MFFP indique qu'il fera un suivi à sa demande et précise que la sortie du RADF a été retardée au 1<sup>er</sup> avril 2017. Des présentations seront effectuées lors de la mise en place du RADF.

**14 Sondage et fin de la rencontre**

Mme Amélie Denoncourt invite les délégués à remplir un sondage de satisfaction relativement à la rencontre, dans le but de travailler dans un processus d'amélioration continue.

La rencontre est levée à 14 h 50.

**COMPTE-RENDU PRÉPARÉ LE 27 SEPTEMBRE 2016 PAR :**

**Chantal Pelletier**

Adjointe administrative, MRC de Montmagny

**COMPTE-RENDU RÉVISÉ LE 6 OCTOBRE 2016 PAR :**

**Amélie Denoncourt, ing. f.**

Coordonnatrice du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches


**COMPTE-RENDU APPROUVÉ PAR LA TGIRT LE 23 JANVIER 2017**